

Description des tâches des représentants provinciaux/régionaux/communautaires du Conseil consultatif auprès des consommateurs (CCC)

Responsabilités des membres du CCC :

Envers l'ensemble de la population arthritique :

- Promouvoir la recherche fondamentale et clinique sur l'arthrite au sein du Réseau canadien de l'arthrite (RCA) et au Canada;
- orienter vers le RCA les personnes atteintes d'arthrite qui pourraient participer à ses projets ou à ses activités;
- coopérer avec d'autres organismes défendant les intérêts des arthritiques relativement à des initiatives liées aux arthritiques et à la recherche;
- établir des liens avec des organismes liés à l'arthrite dans les provinces et les territoires et à l'échelle nationale;
- assister à des conférences et à des ateliers locaux, provinciaux et territoriaux ainsi qu'internationaux lorsque l'occasion se présente et en fonction de la pertinence;
- établir des liens avec les gouvernements sur les questions de défense des intérêts des arthritiques, au besoin.

Envers le RCA :

- Participer régulièrement à la prise de décision en recherche sur l'arthrite au sein du RCA. Les secteurs de participation sont notamment :
 - Le Conseil d'administration du RCA
 - Le Comité de gestion de recherche du RCA
 - Le Comité de l'éducation et de la formation et le comité d'examen du RCA
 - Le Conseil consultatif scientifique et médical du RCA
 - Le Comité des membres du RCA
 - Le Comité des partenariats et de la durabilité du RCA
 - Les Initiatives en recherche stratégique (IRS) du RCA
 - Le Financement de l'élaboration des initiatives en recherche stratégique (EIRS) du RCA
 - Les Ressources en recherche stratégique (RRS) du RCA
 - Les Programmes de promotion de la découverte scientifique (PDS) du RCA;
- aider les chercheurs du RCA à trouver des personnes atteintes d'arthrite qui pourront participer aux projets du RCA;
- selon la disponibilité des membres, participer annuellement à l'examen des subventions du Comité de l'éducation et de la formation ainsi qu'au Conseil consultatif scientifique et médical du RCA;

- appuyer le transfert et le partage de connaissances (TPC) de l'information reliée à la recherche sur l'arthrite avec les personnes atteintes d'arthrite, les consommateurs en général ainsi qu'avec le grand public.

Envers le CCC :

- S'assurer que le plan stratégique du conseil s'harmonise avec celui du RCA;
- participer à la formation pour garantir une participation appropriée au conseil et au RCA;
- former et encadrer d'autres membres du conseil et des membres associés du conseil;
- chercher et obtenir la formation appropriée qui permettra aux membres de prendre part, de manière significative, aux activités associant le RCA, le milieu de la recherche sur l'arthrite, l'industrie et le gouvernement;
- participer, en tant que membre consommateur, à la planification, à la conception et à l'organisation des conférences et des ateliers du RCA;
- préparer des rapports trimestriels sur les activités entreprises au nom du CCC et d'autres organismes liés à l'arthrite;
- assister à toutes les réunions de type traditionnel du conseil tenues dans différentes régions du Canada et à la conférence scientifique annuelle du RCA;
- participer aux téléconférences;
- organiser des réunions et des ateliers de formation du CCC lorsqu'ils sont prévus dans sa province ou son territoire.
 - inviter des personnes arthritiques et des organismes locaux susceptibles d'être intéressés par les sujets des ateliers de formation;
 - recruter des formateurs pour chaque sujet;
 - se charger de la logistique de la réunion du CCC.

REMARQUE : Si un membre n'est pas en mesure de remplir les tâches convenues, il doit rapidement avertir le CCC en communiquant avec le ou les présidents ou tous les membres du CCC. D'un commun accord, les membres interviendront dans le meilleur intérêt du CCC.

Exigences

Voici quelques-uns des critères de sélection pour les nouveaux membres du conseil :

- Un intérêt marqué pour la recherche sur l'arthrite;
- être informé sur un vaste éventail de questions liées à l'arthrite;
- avoir déjà travaillé au sein d'organismes défendant les intérêts des arthritiques;
- avoir la volonté et la capacité d'exprimer les besoins et les préoccupations des personnes atteintes d'arthrite à toutes les réunions et dans toutes les activités du RCA;
- sauf difficultés ou complications imprévues liées à sa propre arthrite, être prêt(e) à siéger bénévolement au conseil pendant au moins deux ans;

- démontrer l'intérêt et la volonté de recevoir la formation appropriée pour pouvoir participer à l'examen par les pairs du RCA;
- avoir la capacité et l'intérêt de former et d'encadrer d'autres arthritiques désireux de participer à la recherche;
- avoir la volonté et montrer l'engagement nécessaire pour promouvoir la recherche sur l'arthrite selon des méthodes classiques et novatrices;
- être en mesure de préparer et de déposer un rapport trimestriel sur les activités relatives au CCC indiquant les heures, le type et l'affiliation de chaque activité (modèle fourni);
- connaître l'informatique et pouvoir utiliser le courrier électronique et les téléconférences dans le cadre de son travail.

Planification de la relève

Nom	Province/région/ collectivité	Date de début	Date de démission
Cathie Hofstetter 1	Ontario	février 2002	février 2006
Jay Fiddler (coprésident) 4	Colombie-Britannique	février 2003	février 2007
Anne Dooley 3	organisme associé/Alliance canadienne des arthritiques	novembre 2002	novembre 2006
Sandy Lockwood 7	organisme associé/Arthritis Consumer Experts	novembre 2004	novembre 2006
Wilson Quail 5	Saskatchewan	novembre 2003	novembre 2007
Diane Gerhard 6	Manitoba	février 2004	février 2006
Joyce Greene 6	autochtone	février 2004	février 2006
Corrie Billedeau 6	organisme associé/Patient- partenaires ^{MD} contre l'arthrite	février 2004	février 2006
Delphine Elleze 6	Nord du Canada	février 2004	février 2006
Jean Légaré (coprésident) 2	Québec	avril 2002	avril 2006
Marlene Harrison 6	Alberta	février 2004	février 2006
Anne Fouillard 6	Nouvelle-Écosse	février 2004	février 2006